

Le périphérique est un composant du système d'alarme JABLOTRON. Il permet de déclencher à distance une alarme de détresse et de commander d'autres appareils. Il peut être utilisé comme une sonnette de porte d'entrée ou pour commander le système d'alarme. La communication bidirectionnelle permet au périphérique de signaler par voie optique et acoustique la confirmation de la réussite d'une action donnée. Le périphérique utilise le protocole de communication sans fil Jablotron et est alimenté par deux piles AA. La télécommande occupe une position logique dans le système. Le périphérique devrait être installé par un technicien formé muni d'un certificat en vigueur émis par un distributeur agréé.

**Ce produit est uniquement compatible avec les systèmes JA-103K, JA-107K et ultérieurs.**

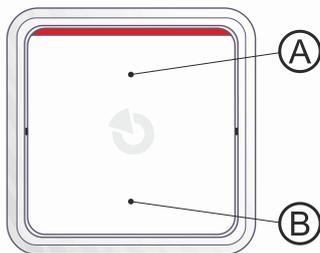


Fig. 1: A – Touche A,  
B – Touche B

## Installation

Le système Jablotron doit être équipé d'un module radio JA-11xR afin d'activer la fonctionnalité du périphérique. La touche doit être montée sur une surface plane.

- Il faut avant l'installation démonter le périphérique en trois parties - voir les figures 2a, 2b et 2c.
  - Retirer la partie supérieure du boîtier (avec un tournevis) comme indiqué en fig. 2a.
  - Dégager la partie inférieure du boîtier en appuyant sur les 4 languettes dans les coins comme indiqué en fig. 2b. Dégager chacune d'elle avec un tournevis à tête plate sous un angle de 45°.
  - Installer la partie inférieure dans la zone sélectionnée comme indiqué en fig. 2c avec deux vis. Prendre en compte le repère (flèche marquée du mot « TOP ») indiquant l'orientation correcte de la partie inférieure du boîtier.
  - Insérer la partie médiane dans la partie inférieure de manière à ce que les quatre languettes soient mises en place comme indiqué en fig. 2b.

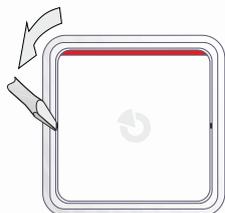


Fig. 2a

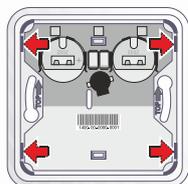


Fig. 2b

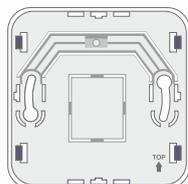


Fig. 2c

- Inscrire le périphérique sur le système JABLOTRON 100+, suivre les instructions indiquées dans le manuel d'installation de la centrale. Procédure de base :
  - Sélectionner une position dans l'onglet **Périphériques** de **F-Link** et cliquer sur l'invite **Inscription** pour lancer le mode d'inscription.
  - L'insertion des piles (deux piles doivent être insérées dans le périphérique) entraînera la transmission d'un signal d'inscription, le périphérique étant inscrit sur la position sélectionnée du système.
- Les propriétés peuvent être paramétrées dans **F-Link**, onglet **Périphériques**.

### Remarques :

- Si le périphérique doit être placé sur un boîtier universel de type KU68 afin de contrôler des dispositifs (tels que la foudre, la ventilation, etc.), seules la partie médiane et supérieure du périphérique peuvent y être fixées. Il faut de plus désactiver la fonction de détection de sabotage dans les paramètres internes du périphérique via F-Link.
- Le périphérique peut également être inscrit dans le système en saisissant son numéro de série dans le logiciel F-Link. Le numéro de série se trouve à l'arrière du périphérique (exemple : 1400-00-0000-0001).
- Le périphérique peut également être inscrit dans le système une fois les piles insérées en appuyant simultanément sur les touches A et B (le capot supérieur doit être retiré pendant cette opération) et en les maintenant enfoncées pendant plus de 6 secondes. L'exécution de cette action envoie un signal d'inscription, le périphérique étant inscrit sur la position prédéfinie dans F-Link.
- En cas de retrait du périphérique du système, il faut libérer la position appropriée du système via F-Link.

**Important :** le dispositif ne peut être inscrit que sur un seul système à la fois !

## Communication du périphérique avec le système

La touche est dotée d'une communication bidirectionnelle asynchrone avec le module radio JA-11xR, qui permet de modifier facilement les réglages internes (comme pour les détecteurs BUS) tout en tenant compte de la durée de vie de la pile en mode de service normal.

Lorsque le périphérique est inscrit dans la centrale, il fonctionne dans le mode « 90 secondes en accéléré » jusqu'à l'arrêt du mode Service (24 heures au plus). Le détecteur réalise un contrôle toutes les 90 sec. pour vérifier si la centrale reste en mode Service ou si elle doit appliquer de nouveaux paramètres.

En mode de fonctionnement normal, le périphérique communique périodiquement avec la centrale 1x toutes les 20 minutes. Cela peut par conséquent prendre jusqu'à 20 minutes au périphérique pour réaliser que la centrale est basculée en mode Service ou pour enregistrer les modifications apportées aux paramètres internes. Cette période peut être raccourcie en déclenchant le périphérique qui passera immédiatement au mode « 90 secondes en accéléré ».

### Important :

Il n'est pas nécessaire d'attendre 90 secondes (ou 20 minutes) pour que le détecteur confirme une demande d'enregistrement des modifications apportées aux paramètres internes. La centrale se souvient de ces modifications et les transmet au détecteur à la session de communication périodique suivante.

## Fonction du dispositif :

La fonction du dispositif est comparable à celle des télécommandes ordinaires à deux touches. Le dispositif mural peut être actionné par la partie supérieure (touche A) ou inférieure (touche B) de la partie en façade du périphérique comme indiqué en fig. 1. Chaque touche peut être affectée à une fonction via le programme F-Link. Si une fonction identique est définie pour les deux touches (A et B), le système ne différenciera pas la touche qui a été enclenchée aux fins d'activation (par exemple lors de l'activation d'une alarme de détresse ou d'un appel aux services de santé).

## Paramètres internes

Tous les réglages doivent être réalisés avec le logiciel **F-Link** – Pour accéder aux paramètres internes, dans l'onglet **Périphériques**, cliquer sur l'invite « Entrée » dans la colonne **Paramètres internes**.

**Signalisation optique :** ce paramètre active ou désactive la signalisation optique du périphérique en cours d'activation (rouge, jaune, vert). Ce paramètre est activé par défaut.

**Signalisation acoustique :** ce paramètre active ou désactive la signalisation acoustique du périphérique en cours d'activation. Ce paramètre est activé par défaut.

**Contact de sabotage arrière :** ce paramètre active ou désactive l'interrupteur anti-sabotage arrière du périphérique. Désactivé par défaut.

**Fonction des touches A/B :** chaque touche peut disposer d'une fonction prédéfinie dépendant de la configuration, y compris la commande de section (armement partiel ou total, armement et désarmement), avec la possibilité de signaler une alarme (détresse sonore ou silencieuse, incendie, problèmes de santé), commander des sorties PG (PG activée, copie ou changement d'état) ou rapporter des messages textuels prédéfinis (rapports A, B, C, D). L'absence de fonction est préconfigurée par défaut.

**Détresse temporisée :** utilisation des rapports d'alarme de détresse temporisée pour une durée prédéfinie comprise entre 5 et 240 secondes.

**Reprise des droits d'accès d'un utilisateur :** en sélectionnant un utilisateur, le dispositif prend en charge les privilèges d'accès de l'utilisateur spécifié, le périphérique se conformant à l'accès prédéfini aux sections du système et à l'accès limité dans le temps aux sections. Cette option est désactivée par défaut.

**Prise de contrôle de l'identité de l'utilisateur :** l'utilisateur sélectionné sera enregistré en tant que source de l'action dans le journal des événements. Cette option est désactivée par défaut.

## Remplacement de la pile

La centrale détecte et signale automatiquement un statut de pile faible. Il est nécessaire de placer le système en mode Service avant de procéder au remplacement de la pile (la touche est équipée d'un capteur anti-sabotage). Le périphérique peut être ouvert comme indiqué en fig. 2a. Avant d'insérer de nouvelles piles dans le périphérique, attendre au moins vingt secondes ou appuyer plusieurs fois sur la touche d'activation (afin de décharger toute l'énergie résiduelle du périphérique). Afin d'assurer le bon fonctionnement du périphérique, nous recommandons d'utiliser des piles fournies par le réseau de distribution Jablotron ou toute autre pile au lithium de marque de haute qualité.

**Important :** toujours remplacer les deux piles. Ne pas jeter les piles à la poubelle ; les éliminer dans un point de collecte des déchets.



## Caractéristiques techniques

Alimentation	2x piles au lithium, type CR 2032 (3,0 V / 0,2 Ah) (type d'alimentation C conformément à EN 50131-6) Important : les piles ne sont pas comprises dans la livraison.
Durée de vie estimée de la pile	env. 5 ans (3 activations / jour)
Consommation d'énergie au repos	5 $\mu$ A
Consommation de courant maximale	40 mA
Seuil de pile faible	< 2,4 V
Fréquence de communication	868,1 MHz, protocole Jablotron
Sortie de fréquence radio maximale (ERP)	8 mW
Portée de communication	env. 300 m (terrain libre)
Classification	Niveau de sécurité 2 / Classe environnementale II (EN 50131-1)
Environnement	Intérieur général
Niveau de protection	IP 22
Plage des températures de service	-10 °C à +40 °C
Humidité de service moyenne	75 % HR, sans condensation
Dimensions	80 x 80 x 20 mm
Poids (sans pile)	58 g
Peut être exploité conformément à	ERC/REC 70-03
Organisme de certification	Trezor Test s.r.o. (n° 3025)
Conforme à	ETSI EN 300 220-1,-2, EN 55032, EN 50130-4, EN 62368-1, EN 62311, EN 50581, EN 50131-1, EN 50131-3, EN 50131-5-3, EN 50131-6, CLC/TS 50131-11, EN 50134-2
Vis recommandées	2 x  $\varnothing$ 3,5 x 40 mm (tête fraisée)



JABLOTRON ALARMS a.s. déclare par la présente que JA-158J est conforme à la législation d'harmonisation correspondante de l'Union européenne : Directives n° : 2014/53/UE, 2014/35/UE, 2014/30/UE, 2011/65/UE. L'original de la déclaration de conformité se trouve sur [www.jablotron.com](http://www.jablotron.com) - Section Téléchargement.



**Remarque** : l'élimination appropriée du présent produit contribuera à économiser de précieuses ressources et à prévenir tout impact négatif potentiel sur la santé humaine et l'environnement, qui pourrait autrement résulter d'une manipulation inappropriée des déchets. Retourner le produit au revendeur ou contacter ses autorités locales pour de plus amples informations relatives au point de collecte désigné le plus proche.

